



**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Le 9 février 2021**

---

**Procès-verbal de la deuxième assemblée tenue le mardi, 9 février 2021 à 19 h 00 par visioconférence**

---

**PRÉSENCES:**

M <sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente (2021)
M. Maxime Bélanger	Vice-président (2022)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2021)
M. Denis Cournoyer	Trésorier (2021)
M <sup>me</sup> Hélène Garant	Administratrice (2022)
M <sup>me</sup> Valérie Kelly	Administratrice (2022)
M. Hugues Beaudoin	Administrateur (2022)
M. Luc Villeneuve	Administrateur coopté (2021)

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup> Émilie Villeneuve	Conseillère municipale
-----------------------------------	------------------------

**IL Y A QUORUM**

**AUTRES PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une personne assiste à l'assemblée.

## Ordre du jour

<b>21-02-01</b>	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 00
<b>21-02-02</b>	Approbation du procès-verbal du mardi 12 janvier 2021	19 h 05
<b>21-02-03</b>	Organisation du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communication : page Facebook</li> <li>▪ Rapport annuel 2020</li> </ul>	19 h 10
<b>21-02-04</b>	Questions et commentaires du public	19 h 20
<b>21-02-05</b>	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 30
<b>21-02-06</b>	Activités <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilité durable et environnement                 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vision de la mobilité active</li> <li>- Réseau structurant sur le transport en commun</li> <li>- Stratégie de sécurité routière</li> </ul> </li> <li>▪ Urbanisme et aménagement                 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux sur la falaise du boulevard Champlain</li> <li>- Commission de la capitale nationale du Québec</li> <li>- Vision commune de l'aménagement du territoire, Alliance Ariane</li> <li>- Aménagement du Passage Lapointe</li> </ul> </li> <li>▪ Histoire, patrimoine, culture                 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de la SHS : histoire urbaine de Sillery</li> </ul> </li> <li>▪ Communautaire, parcs et loisirs                 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre février, dossier visibilité</li> </ul> </li> </ul>	19 h 30
<b>21-02-07</b>	Table des présidents et des présidentes des conseils de quartiers	20 h 10
<b>21-02-08</b>	Fonctionnement <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secrétariat</li> <li>▪ Trésorerie</li> <li>▪ Documentation</li> </ul>	20 h 20
<b>21-02-09</b>	Divers	20 h 25
<b>21-02-10</b>	Levée de l'assemblée	20 h 30

## Procès-verbal

### **21-02-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux ouvre la réunion à 19 h 05.

SUR UNE PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Denis Cournoyer, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

### **21-02-02 Approbation du procès-verbal du mardi 12 janvier 2021**

#### **RÉSOLUTION 21-CA-05**

**Concernant l'adoption du procès-verbal du 12 janvier 2021**

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Bélanger DÛMENT APPUYÉE PAR M. Hugues Beaudoin, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 12 janvier 2021 tel que déposé.

▪ **Affaires découlant du procès-verbal**

- La résolution 21-CA-02 et une lettre d'accompagnement concernant l'aménagement d'une piste cyclable temporaire ont été envoyées aux trois conseils de quartier touchés par la Grande Allée.
- La résolution 21-CA-03 concernant la vitesse et le bruit sur le boulevard Champlain a été transmise. Aucune réponse n'a encore été obtenue.

**21-02-03 Organisation du conseil de quartier**

▪ **Communication : page Facebook**

M. Luc Villeneuve n'a pas fait paraître l'annonce de l'ordre du jour sur la page Facebook. L'habitude est à prendre. L'annonce de l'assemblée générale annuelle prévue le 13 avril sera faite. De très belles photos, dont un parhélie (un faux soleil ou soleil double) sur le fleuve, ont été publiées sur la page.

▪ **Rapport annuel 2020**

M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux prépare le rapport annuel avec M. Trépanier. M. Beaudoin collaborera au rapport en traitant des activités de la Table de concertation Vélo tandis que M. Bélanger traitera de la réflexion concernant le comité de démolition.

Concernant les élections, les mandats de M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux et de M. Trépanier, M. Cournoyer et M. Villeneuve se terminent à l'assemblée générale. Ils devront poser à nouveau leur candidature s'ils souhaitent poursuivre leurs rôles au sein du conseil. Toute personne intéressée peut également poser sa candidature. Le [formulaire disponible en ligne](#) sur le site de la Ville doit être utilisé pour poser sa candidature ou pour appuyer une candidature.

M. Bélanger, M. Villeneuve, M. Cournoyer ainsi que M<sup>me</sup> Kelly participeront à la formation pour les administrateurs qui aura lieu sur Zoom le 15 février prochain. Le lien a déjà été transmis par M<sup>me</sup> Bucica.

**21-02-04 Questions et commentaires du public**

La citoyenne qui a sollicité la résolution 21-CA-03 sur la vitesse et le bruit sur le boulevard Champlain remercie le Conseil d'avoir appuyé son intervention. Elle ne pense pas qu'il y aura des changements prochainement, mais elle est contente que d'autres personnes partagent son point de vue et s'est dit agréablement surprise de la couverture médiatique.

M. Villeneuve pense qu'il y a lieu de synchroniser les feux de signalisation sur le boulevard Champlain afin de régulariser le trafic et les véhicules lourds. La citoyenne mentionne qu'il semble y avoir des capteurs qui changent les feux en présence de piétons sur les artères perpendiculaires au boulevard. M. Villeneuve mentionne que les radars indiquant la vitesse sont un très bon incitatif à prendre conscience de sa vitesse et à la réguler. M<sup>me</sup> Bucica va ajouter une demande d'information concernant la synchronisation des feux sur le boulevard Champlain (R-136) à la résolution 21-CA-03 qui est en cours de traitement à la Ville.

#### **21-02-05 Période d'information de la conseillère municipale**

En l'absence de la conseillère, M<sup>me</sup> Émilie Villeneuve, est signée par M<sup>me</sup> Bucica.

#### **21-02-06 Activités**

- **Mobilité durable et environnement**
  - **Vision de la mobilité active**

La présidente rappelle que M<sup>me</sup> Bucica a transmis un courriel le 21 janvier invitant le conseil de quartier à participer à la consultation publique ayant trait à la [vision de la mobilité active](#) sur le site de participation citoyenne de la Ville. La date limite pour le dépôt d'un mémoire est le 31 mars. M<sup>me</sup> Bucica suggère de documenter les problématiques particulières directement sur les cartes interactives disponibles sur le site de participation citoyenne, à l'exemple de M. Bélanger qui a déjà saisi des informations relatives au quartier. Il souligne la qualité des trois cartes interactives. L'outil est disponible pour tout le monde. La présidente incite les membres du Conseil à participer. M<sup>me</sup> Bucica signale quelques questions qui intéressent la Ville : les secteurs les équipements publics (bibliothèque, centre de loisirs, parc, école, etc.) ou des générateurs de déplacements (entreprises, commerces, institutions, etc.) dans le quartier qui sont moins accessibles à pied et à vélo; que pourrait faire pour améliorer l'intermodalité dans le quartier; et quelles sont les barrières importantes à la marche ou à la pratique du vélo comme modes de déplacement dans le quartier.

- **Réseau structurant de transport en commun**

Une rencontre avec le Bureau de projet a eu lieu le 2 février dernier pour étudier le réseau structurant de transport en commun de l'axe René-Lévesque.



Les liens suivants ont été transmis à la suite à cette rencontre avec le Conseil.

- Page sur [l'insertion du tramway](#) dans la ville qui comprend également un vidéo explicatif sur les différents types d'insertion prévus au projet actuel. Ces éléments devraient également aider à éclaircir certains questionnements relatifs au site banalisé.
- Page sur [la documentation du projet](#) dans laquelle vous retrouverez la documentation relative à l'archéologie (dans la section Études et rapports / Études sectorielles du patrimoine bâti et archéologique).

M<sup>me</sup> Garant aborde le sujet des arbres en signalant que de courtes capsules sont diffusées sur le web dénonçant la perte éventuelle de 600 arbres matures pour la mise en place du tramway sur le boulevard René-Lévesque. Elle mentionne également que les piétons, les cyclistes et les automobilistes auront des difficultés pour traverser aux intersections en raison des voies surélevées du tramway et des sens uniques qui seront installés sur certaines rues. Les autres membres sont également préoccupés par ces questions. M. Beaudoin mentionne qu'il a été en partie rassuré au sujet des arbres par le spécialiste en foresterie qui était présent à la rencontre.

Madame Garant précise que « les avantages du tramway au sol soient retenus pour le centre-ville prenant exemple sur Montpellier et Sydney qui favorise le va-et-vient des traversées de piétons et vélos, le "in and out" des usagers en lien avec les commerces et lieux visités. Le tramway proposé ici semble plus près du trambus par sa fluidité et d'un métro en tunnel après l'avenue des Érables, à l'Est en ville, alors qu'à l'Ouest de Maguire, il est au sol entre deux cimetières. Elle se demande si l'axe René-Lévesque est le bon tracé à retenir, si on doit couper sa canopée et diviser le quartier nord-sud, se souvenant que le boulevard Charest avait déjà été proposé, il faciliterait une emprise au sol au centre-ville et surélevé près de l'escarpement ou au secteur Hamel en friche qui gageraient à être structuré vu le développement immobilier imminent et le délai de construction du tramway prévu en 2026. »

Madame Vachon-L'heureux ne tient pas à reprendre le dossier à ce moment et souligne le caractère informatif de l'invitation du 2 février adressée au Conseil par M<sup>me</sup> Bégin, rencontre qu'elle a beaucoup appréciée.

Madame Garant rappelle que le rôle bénévole du Conseil doit permettre la discussion en amont, prenant pour exemple la résolution portant sur la phase 3 de la promenade de Samuel-De Champlain.

M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux et M. Trépanier vont préparer une lettre de deux ou trois paragraphes à transmettre aux responsables du projet soulignant les inquiétudes mentionnées en ajoutant que les impacts sur le milieu social du fait que le tramway va démarquer davantage la coupure de la trame urbaine entre deux quartiers, Saint-Sacrement et Sillery.

Voir la lettre en annexe.

- **Stratégie de sécurité routière**

Aucune nouvelle n'est encore sortie à propos des projets de mobilisation. M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux souhaite que l'annonce se fasse rapidement pour permettre aux partenaires du projet de parler de leur contribution lors de l'assemblée générale annuelle.

- **Urbanisme et aménagement**

- **Travaux sur la falaise du boulevard Champlain, Commission de la capitale nationale du Québec**

Deux résolutions ont été préparées à l'occasion de la coupe drastique d'arbres sur la falaise du boulevard Champlain dans le cadre de la *Phase 3 de l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain*. La première résolution s'adresse à la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ). La seconde, d'une perspective plus large, s'adresse à la Ville de Québec.

La seconde résolution est partagée à l'écran. Des précisions sont demandées sur l'aménagement de l'escarpement à l'est de la côte de Sillery, sur la phase 3 de la promenade, sur les propriétaires de la falaise, sur les travaux amorcés pour déplacer la voie ferrée ainsi que sur les critères ou les normes qui justifieraient la coupe d'arbres sur la falaise. Pour répondre aux questions, M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux suggère de demander une rencontre avec la Commission de la capitale nationale du Québec afin d'établir une relation plus directe avec les intervenants.

Dans la première résolution, également présentée à l'écran, M<sup>me</sup> Garant souhaite que le conseil profite de l'initiative pour demander à la Ville d'intervenir sur un ensemble de problèmes touchant la canopée de l'escarpement à ouest de la côte de Sillery ainsi que la charcotte (soit le haut de la falaise où des sentiers aussi appelés « *short cut* » reliaient au 19<sup>e</sup> siècle les différents chantiers navals et les entrepôts de bois flottant).

Après discussion sur la stratégie à adopter et étant donné que les problématiques et les destinataires des résolutions ne sont pas les mêmes, les deux résolutions sont adoptées moyennant quelques précisions et modifications mineures.

### **RÉSOLUTION 21-CA-06**

**Concernant une demande à la Ville de Québec d'intervenir auprès du MCCQ pour la protection du patrimoine arboricole (SECTEUR OUEST DE CÔTE DE SILLERY)**

SUR UNE PROPOSITION DE M. Denis Cournoyer DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Hélène Garant, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT DE DEMANDER

à la Ville de Québec d'intervenir auprès du ministère de la Culture et des Communication du Québec (MCCQ) pour assurer la protection du patrimoine arboricole et disposer d'un portrait clair de la coupe nécessaire aux travaux en cours.

Voir la résolution en annexe.

M<sup>me</sup> Garant souhaite transmettre une lettre d'Andrée Lambert et d'André Roy du 6 avril 2020 qu'elle a reçue de M. André Roy, citoyen de la côte de Sillery, avec la résolution.

### **RÉSOLUTION 21-CA-07**

**Concernant une demande à la Commission de la capitale nationale du Québec (SECTEUR EST DE LA CÔTE DE SILLERY)**

SUR UNE PROPOSITION DE M. Hugues Beaudoin DÛMENT APPUYÉE PAR M. Denis Cournoyer IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT DE DEMANDER

à la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ), maître d'œuvre de la *Phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain*, de proposer un nouvel aménagement assurant la protection du patrimoine naturel.

Voir la résolution en annexe.

M<sup>me</sup> Kelly s'interroge sur le terrain vacant situé en face de l'ancienne caserne de pompiers au pied de la côte de Sillery et qui ne semble pas compris dans les aménagements de la phase 3 de la promenade Samuel-de Champlain.

M<sup>me</sup> Garant s'interroge à propos d'un panneau publicitaire et du point vente localisé sur la falaise depuis 2 ou 3 ans, près de l'immeuble Sous-les-Bois, annonçant la vente des copropriétés alors que le projet est terminé depuis déjà un certain temps. M. Bélanger se charge de contacter le 311 pour obtenir des informations à ce sujet.

- **Vision commune de l'aménagement du territoire Alliance Ariane**

La présidente rappelle l'annonce faite le 27 janvier dernier par le ministère des Affaires municipales concernant l'élaboration d'une [stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire](#).

L'Alliance Ariane a, dans un [communiqué de presse](#), invité tous



les citoyens et citoyennes à prendre part à la consultation qui débute maintenant sur une vision collective et porteuse en

matière d'aménagement du territoire. À terme, la consultation pourrait déboucher sur une révision des manières de faire en aménagement du territoire et une refonte de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).

- **Aménagement du Passage Lapointe**

Une consultation eu lieu le 26 janvier dernier sur l'aménagement du Passage Lapointe qui permettra de relier, pour les piétons et



les cyclistes, la rue Bernardin-Morin (entre Place de la Cité et le Centre commercial Sainte-Foy) à la rue du Général-Allard, dans la portion ouest du quartier de Sillery. La [présentation](#) faite à cette occasion est disponible en ligne.

- **Histoire, patrimoine, culture**

- **Projet de la Société d'histoire de Sillery : Histoire urbaine de Sillery**



Une demande du 2 février a été reçue de la part de la Société d'histoire de Sillery pour un projet de livre s'intéressant à la suite contemporaine de l'histoire de Sillery. La Société d'histoire voudrait faire appel au budget d'initiative du conseil de quartier pour contribuer financièrement au projet. Une résolution a été préparée à cet effet. M<sup>me</sup> Bucica fait remarquer que le budget d'initiative est à l'usage du conseil de quartier pour des activités qu'il effectue ou contribue à effectuer. Le conseil de quartier doit démontrer qu'il joue un rôle actif dans le projet ce qui ne semble pas être le cas dans le projet soumis. Le conseil de quartier ne peut donc donner suite, pour l'instant, à cette requête.

Voir la lettre en annexe.

- **Communautaire, parcs et loisirs**

Aucun point n'est traité.

**21-02-07 Table des présidents et des présidentes des conseils de quartiers**

- **Rencontre février, dossier visibilité**

La rencontre du lundi 22 février est confirmée. M<sup>me</sup> Garant, M<sup>me</sup> Vachon-L'Heureux ainsi que M. Bélanger seront présents à la table.

**21-02-08 Fonctionnement**

- **Secrétariat**

Madame Garant s'inquiète du sort de l'enregistrement de la rencontre du Conseil et aimerait s'assurer de l'usage exclusif de celui-ci par madame Séguin à titre de soutien à la rédaction du procès-verbal et connaître la durée de vie de l'enregistrement. Madame Bucica confirme que l'enregistrement est rapidement détruit par la secrétaire à la suite de la rédaction.

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a publié un communiqué concernant la [stratégie québécoise de l'eau 2018-2030](#).

Le [Conseil régional de l'environnement](#) de la Capitale nationale (CRE) a fait l'annonce d'un premier Forum national de l'action climatique.

- **Trésorerie**

M. Cournoyer nous informe qu'au 31 décembre 2020, le solde du compte est de 504,19 \$. La subvention de 1 000 \$ de la Ville de Québec a été encaissée. Les frais pour janvier s'élèvent à 97,20 \$ (secrétariat et frais bancaires). Le solde du compte au 31 janvier est de 1 406,99 \$.

La présidente souligne qu'elle a obtenu son mot de passe lui permettant de contresigner le paiement demandé par le secrétaire.

### **RÉSOLUTION 21-CA-08**

#### **Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 9 février 2021**

SUR UNE PROPOSITION DE M. Luc Trépanier, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Hugues Beaudoin, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un chèque de 90 \$ à M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 9 février 2021.

### **RÉSOLUTION 21-CA-09**

#### **Concernant le paiement des frais d'inscription au Registraire des entreprises**

SUR UNE PROPOSITION DE M. Luc Trépanier, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Hugues Beaudoin, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un chèque de 36 \$ pour le paiement des frais d'inscription au Registraire des entreprises du Québec pour 2021.

#### **▪ Documentation**

Aucun point n'est traité.

#### **21-02-09 Divers**

Aucun sujet n'est traité.


#### **21-02-10 Levée de l'assemblée**

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30. La prochaine assemblée aura lieu le 9 mars prochain.

*M<sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux*  
Présidente

*M. Luc Trépanier*  
Secrétaire

## LES RÉOLUTIONS

 <p>CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY</p>	<p>ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE Édifice Andrée-P.-Boucher 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6</p>	<h2>Résolution</h2>
---	---	---------------------

**Conseil de quartier de Sillery  
(CQS)**

Quatrième rencontre, cinquième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **9 février 2021** à 19 h, en visioconférence.

**Protection de la canopée le long de la falaise de Sillery  
(Secteur Ouest de la côte de Sillery)**

**RÉSOLUTION 21-CA-06**

**ATTENDU QUE** le Conseil de quartier de Sillery partage les préoccupations des citoyens et citoyennes soucieux de s'assurer de la saine gestion des sites de la Capitale-Nationale et par le fait même de la Ville de Québec en lien avec la protection de son patrimoine arboricole.

VUE AÉRIENNE DE L'ESCARPEMENT À L'OUEST DE LA CÔTE DE SILLERY.



Source : Hélène Garant, 2017.

**ATTENDU QU'**il est démontré que la canopée est saine pour la santé physique et mentale de la population.

**ATTENDU QUE** le Conseil a reçu des signalements qui laissent croire que la coupe excessive (forme en chou-fleur) des arbres le long de l'escarpement de Sillery, secteur Ouest, pour s'approprier des vues sur le fleuve, est récurrente et qu'elle va à l'encontre de la protection naturelle et du caractère sauvage de la falaise.

**ATTENDU QUE** la complexité de la gestion du couvert forestier dans une zone fortement accidentée posera des défis et des coûts importants aux propriétaires privés et publics de la falaise.

**ATTENDU QUE** le couvert arboricole permet de réduire le bruit occasionné par la vitesse et le camionnage du boulevard Champlain dénoncé à juste titre par les résidents et les résidentes.

**ATTENDU QUE** la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) ont permis une implantation d'immeubles de forte densité trop près d'une zone d'effritement visible du boulevard Champlain derrière le garage municipal.

**ATTENDU QUE** l'aménagement de la *charcotte* dans le Sentier de la falaise de Sillery, phase 1, ou le Sentier des Grands-Domains-de-Sillery, dorénavant aménagé est entrepris entamant ainsi le caractère sauvage de la *charcotte*.

**ATTENDU QUE** le projet s'éloigne fortement de la proposition citoyenne amenée par la coalition pour la sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery en 2006.

---

Il est proposé par : M. Denis Cournoyer

Et appuyé par : M<sup>me</sup> Hélène Garant

---

IL EST RÉSOLU,

**DE DEMANDER** à la Ville de Québec d'intervenir auprès du MCCQ pour assurer la protection du patrimoine arboricole et de disposer d'un portrait clair de la coupe nécessaire aux travaux en cours par opposition à la coupe visant à fournir des vues aux propriétaires et d'intervenir le cas échéant.

**DE DEMANDER** à la Ville de Québec de revoir les coûts d'acquisition des terrains et du reboisement de la falaise et de favoriser un projet plus près de l'esprit du lieu en accord avec le sens même de la *charcotte* dans le respect de l'histoire, des us et coutumes et peut-être même revoir la prise en charge du projet du sentier linéaire en le confiant à un organisme indépendant en y incluant un comité de vigilance d'experts en histoire et en environnement.

(Voir aussi la lettre ci-jointe de monsieur André Roy.)

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

M<sup>me</sup> Nathalie Roy, ministre à la Culture et aux Communications du Québec | [ministre@mcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mcc.gouv.qc.ca)  
M. Claude Rodrigue, directeur de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches | [clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca)  
M<sup>me</sup> Marie Alexandre Girard-Deschênes, responsable du site patrimonial, direction C-N, MCCQ | [mariealexandre.girard-deschenes@mcc.gouv.qc.ca](mailto:mariealexandre.girard-deschenes@mcc.gouv.qc.ca)

M<sup>me</sup> Marie Claire Ouellet, présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec | [marieclaire.ouellet@capitale.gouv.qc.ca](mailto:marieclaire.ouellet@capitale.gouv.qc.ca)  
M. Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de la mise en valeur de la Commission de la capitale nationale du Québec | [juan.vargas@capitale.gouv.qc.ca](mailto:juan.vargas@capitale.gouv.qc.ca)

M<sup>me</sup> Geneviève Guilbault, ministre responsable de la Capitale-Nationale | [ministre@mcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mcc.gouv.qc.ca)  
Mme Joëlle Boutin, députée de Jean-Talon | [Joelle.Boutin.JETA@assnat.qc.ca](mailto:Joelle.Boutin.JETA@assnat.qc.ca)  
M. Joël Lightbound, député de Louis-Hébert | [Joel.Lightbound@parl.qc.ca](mailto:Joel.Lightbound@parl.qc.ca)  
M. Jean-Philippe Simard, président du Conseil de quartier Montcalm | [conseilquartier.montcalm@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.montcalm@ville.quebec.qc.ca)  
M<sup>me</sup> Johanne Elsener, présidente de la Table des présidents et des présidentes des conseils de quartier de la ville de Québec | [jelsener@live.ca](mailto:jelsener@live.ca)

M<sup>me</sup> Fanny Samson, journaliste à Radio-Canada | [fanny.samson@radio-canada.ca](mailto:fanny.samson@radio-canada.ca)  
M. François Bourque, journaliste au Soleil | [fbourque@lesoleil.com](mailto:fbourque@lesoleil.com)  
M. Baptiste Richard-Chatelain, journaliste au Soleil | [bricardchatelain@lesoleil.com](mailto:bricardchatelain@lesoleil.com)

M. Rémy Normand, président de l'Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge.  
M<sup>me</sup> Émilie Villeneuve, conseillère, District Saint-Louis-Sillery.

Envois : **À remettre au conseil.**

- Maître Noémie Valsan-Bélanger, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge | [noemie.valsan-belanger@ville.quebec.qc.ca](mailto:noemie.valsan-belanger@ville.quebec.qc.ca)



Présidente

9 février 2021

Date

C:\Users\Utilisateur\Dropbox\Luc-dossiers\Conseil de Quartier de Sillery\Résolutions CQS\Résolutions 2021\02 Résolution Falaise Ouest 09-02-21-CA-CQS-2.docx

**Pièce jointe en format PDF :**

Lettre du 6 avril 2020 d'Andrée Lambert et d'André Roy.

**Conseil de quartier de Sillery  
(CQS)**

Quatrième rencontre, cinquième assemblée du *Conseil de quartier de Sillery* tenue le mardi **9 février 2021** à 19 h, en visioconférence.

**Phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain  
(Secteur Est de la côte de Sillery)**

**RÉSOLUTION 21-CA-07**

**ATTENDU QUE** le Conseil de quartier de Sillery partage les préoccupations des citoyens et citoyennes soucieux de s'assurer de la saine gestion des sites de la Capitale-Nationale et par le fait même de la Ville de Québec en lien avec la protection de son patrimoine arboricole.

SECTEUR DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA PHASE 3.



Source : <https://www.capitale.gouv.qc.ca/nos-projets/en-chantier/phase-3-de-la-promenade-samuel-de-champlain>

**ATTENDU QUE** le Conseil est inquiet de la qualité de l'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain touchant à l'escarpement de la falaise de Sillery, secteur Est, proposé par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ).

**ATTENDU QUE** le Conseil a reçu des commentaires dénonçant les travaux de déboisement réalisés dans l'escarpement, plus précisément à proximité de la pointe à Puiseaux.

**ATTENDU QUE** d'après les médias, le déboisement aurait été exigé par le Canadien National, Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), en faisant allusion à des règles ou des normes de sécurités

**ATTENDU QUE** la structure géologique friable du sol fortement pentu requiert une intervention des plus circonspectes du couvert végétal.

---

Il est proposé par : M. Hugues Beaudoin

Et appuyé par : M. Denis Cournoyer

---

IL EST RÉSOLU,

**DE DEMANDER** à la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) de rencontrer le Conseil pour l'informer des règles de sécurité et des exigences qui guident le réaménagement de l'emprise ferroviaire, notamment celles du CN et de tout autre organisme de réglementation.

**DE DEMANDER** à la CCNQ de fournir et d'expliquer les études faites sur la stabilité de la falaise au regard des travaux en cours.

(Voir aussi la lettre ci-jointe de monsieur André Roy.)

**DE DEMANDER** à la CCNQ de clarifier et de mettre à jour les maquettes et les illustrations du projet qui apparaissent sur le site internet pour qu'elles reflètent davantage la réalité du projet.

### Proposition adoptée à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Marie Claire Ouellet, présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec | [marieclaire.ouellet@capitale.gouv.qc.ca](mailto:marieclaire.ouellet@capitale.gouv.qc.ca)  
M. Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de la mise en valeur de la Commission de la capitale nationale du Québec | [juan.vargas@capitale.gouv.qc.ca](mailto:juan.vargas@capitale.gouv.qc.ca)  
Intervenant du CN | Accès à un formulaire avec fichier joint (Siège social à MTL)

M<sup>me</sup> Nathalie Roy, ministre à la Culture et aux Communications du Québec | [ministre@mcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mcc.gouv.qc.ca)  
M. Claude Rodrigue, directeur de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches | [clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca](mailto:clauderodrigue@mcc.gouv.qc.ca)  
M<sup>me</sup> Marie Alexandre Girard-Deschênes, responsable du site patrimonial, direction C-N, MCCQ | [mariealexandre.girard-deschenes@mcc.gouv.qc.ca](mailto:mariealexandre.girard-deschenes@mcc.gouv.qc.ca)

M<sup>me</sup> Geneviève Guilbault, ministre responsable de la Capitale-Nationale | [ministre@mcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mcc.gouv.qc.ca)

Mme Joëlle Boutin, députée de Jean-Talon | [Joelle.Boutin.JETA@assnat.qc.ca](mailto:Joelle.Boutin.JETA@assnat.qc.ca)

M. Joël Lightbound, député de Louis-Hébert | [Joel.Lightbound@parl.qc.ca](mailto:Joel.Lightbound@parl.qc.ca)

M. Jean-Philippe Sismard, président du Conseil de quartier Montcalm | [conseilquartier.montcalm@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.montcalm@ville.quebec.qc.ca)

M<sup>me</sup> Johanne Elsener, présidente de la Table des présidents et des présidentes des conseils de quartier de la ville de Québec | [jelsener@live.ca](mailto:jelsener@live.ca)

M<sup>me</sup> Fanny Samson, journaliste à Radio-Canada | [fanny.samson@radio-canada.ca](mailto:fanny.samson@radio-canada.ca)

M. François Bourque, journaliste au Soleil | [fbourque@lesoleil.com](mailto:fbourque@lesoleil.com)

M. Baptiste Richard-Chatelain, journaliste au Soleil | [bricardchatelain@lesoleil.com](mailto:bricardchatelain@lesoleil.com)

M. Rémy Normand, président de l'Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge.

M<sup>me</sup> Émilie Villeneuve, conseillère, District Saint-Louis-Sillery.

Envois : **À remettre au conseil.**

- Maître Noémie Valsan-Bélanger, assistante-greffière, Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge | [noemie.valsan-belanger@ville.quebec.qc.ca](mailto:noemie.valsan-belanger@ville.quebec.qc.ca)



Présidente

9 février 2021

Date

C:\Users\Utilisateur\Dropbox\Luc-dossiers\Conseil de Quartier de Sillery\Résolutions CQS\Résolutions 2021\03 Résolution Escarpement Est 09-02-21-CA-CQS-1.docx

### Pièce jointe en format PDF :

Lettre du 6 avril 2020 d'Andrée Lambert et d'André Roy.



## LES LETTRES

### CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

#### Madame **Émilie Bégin**,

Conseillère en communication – Relations avec la communauté  
Division des communications pour le  
Réseau structurant de transport en commun  
Service des communications  
Ville de Québec  
226-825, boulevard Lebourgneuf  
Québec (Québec) G2J 0B9

[emilie.begin@ville.quebec.qc.ca](mailto:emilie.begin@ville.quebec.qc.ca)

10/02/2021

Suivi de la rencontre à huis clos du 2 février 2021,  
Réseau du réseau structurant du transport en commun, secteur Sillery

Madame la Conseillère,

Pour faire suite à notre rencontre du 2 février dernier, le Conseil de quartier de Sillery tient à remercier le Bureau du réseau structurant de transport en commun d'offrir cette consultation aux administrateurs et aux administratrices.

#### MEMBRES 2020-2021

Pierrette Vachon-L'Heureux,  
présidente  
Maxime Bélanger  
Vice-président  
Denis Cournoyer,  
trésorier  
Luc Trépanier,  
secrétaire  
Hélène Garant

Valérie Kelly

Hugues Beaudouin

Luc Villeneuve

Émilie Villeneuve,  
conseillère municipale

Le Conseil souhaite formuler certaines inquiétudes soulevées par l'implantation du tramway le long de l'axe René-Lévesque. Le Conseil s'inquiète de la coupe d'arbres matures prévue le long du parcours entre Holland et Belvédère. Le Conseil craint les effets de la surélévation de l'emprise routière aux carrefours ainsi que la signalisation restrictive aux intersections ciblées. Est-ce que l'implantation de cette infrastructure aura comme effet de couper la trame urbaine ayant ainsi un impact sur le milieu social ?

Le Conseil souhaiterait que ces inquiétudes soient prises en compte à titre de préoccupations citoyennes et influent de cette manière sur les décisions à venir.

Veillez recevoir, Madame la Conseillère, nos salutations distinguées.

**Pierrette Vachon-L'Heureux,**

Présidente

Copie conforme :  
Émilie Villeneuve, conseillère, Ville de Québec.



## CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

**Monsieur Jean-Louis Vallée,**  
Président  
Société d'histoire de Sillery,  
Centre communautaire Noël-Brulart, bureau 102,  
1229, avenue du Chanoine-Morel,  
Québec (Québec) G1S 4X1

10/02/2021

Demande de subvention d'initiative auprès du Conseil de quartier de Sillery pour la publication d'un ouvrage sur le quartier de Sillery

Monsieur le Président,

Pour faire suite à votre lettre du 2 février dernier, le Conseil de quartier de Sillery, lors de sa réunion du mardi 9 février, déclare ne pouvoir donner suite à cette demande. Le projet d'une publication sur l'histoire contemporaine de Sillery qui ferait suite à un ouvrage édité en 1987, *Sillery, au carrefour de l'histoire*, lors du 350<sup>e</sup> anniversaire (1637-1987) ne sollicite aucunement la participation active du Conseil.

Le Conseil ne peut donner une subvention d'initiative, conformément à l'article 35.16 de la Charte de la Ville de Québec, sans cette participation active.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

#### MEMBRES 2020-2021

Pierrette Vachon-L'Heureux,  
présidente  
Maxime Bélanger  
Vice-président  
Denis Cournoyer,  
trésorier  
Luc Trépanier,  
secrétaire  
Hélène Garant

Valérie Kelly

Hugues Beaudouin

Luc Villeneuve

Émilie Villeneuve,  
conseillère municipale

**Pierrette Vachon-L'Heureux,**

Présidente

Copies conformes :  
Émilie Villeneuve, conseillère, Ville de Québec.  
Paul Shoiry, coordonnateur du projet, SHS.